

ASSAGE



COMPTES COMBINÉS

ANNEE 2019



Table des matières

Bilan.....	4
Compte de résultat.....	6
Tableau des immobilisations	8
Tableau des amortissements	9
Tableau des réserves, des provisions, des fonds dédiés.....	10
Tableau des échéances des créances et des dettes	11
1 - Identification de l'association	12
2 – Règles et méthodes comptables.....	13
3 – Détail du projet associatif.....	14
4 – Faits majeurs de l'exercice	15
Au niveau du siège social,	15
Au niveau du CMPP,.....	16
Au niveau de l'IME Chantejoie,.....	19
Au niveau de ITEP DANTON,.....	20
Au niveau de ITEP et SESSAD Home Plein Espoir,	22
Au niveau de l'EHPAD,	23
Au niveau du CHRS,	25
Au niveau de la pension de famille.....	26
Au niveau du centre parental.....	26
Au niveau du CADA.....	26
5 – Le Bilan.....	27
L'ACTIF.....	27
LE PASSIF	29
6 – Le compte de résultat.....	31
Le résultat d'exploitation	32
Le résultat financier.....	33
Le résultat exceptionnel	33
7 – Résultats comptables 2019.....	34
8 – Immobilisations et amortissements	35
9 – Provisions.....	36
10 – Fonds dédiés.....	36
11 – Créances et dettes	37
12 – Produits financiers	38
13 – Valeurs mobilières de placements au 31.12.2019.....	38
14 – Effectif de l'association au 31.12.2019.....	39
Répartition par service en personnes physiques et en équivalent temps plein (ETP) :	39



Répartition hommes- femmes :	39
Répartition en fonction de la nature du contrat de travail :	39
Répartition en fonction de la nature du contrat de travail temps plein / temps partiel :.....	40
Pyramide des âges :	42
Ancienneté des salariés de l'ASSAGE :	43



BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

A C T I F	31/12/2019			31/12/2018
	Montant brut	Amort. et dépréciation	Montant net	Montant net
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais de recherche et développement	19 724,27	2 640,86	17 083,41	0,00
Autres immobilisations incorporelles	135 142,81	127 496,57	7 646,24	13 938,59
Immobilisations incorporelles en cours			0,00	0,00
Immobilisations Corporelles				
Terrains	49 391,65		49 391,65	49 391,65
Constructions	1 909 211,64	1 459 259,90	449 951,74	530 240,51
Installations techniques, matériel et outillage	882 211,54	813 032,43	69 179,11	99 050,12
Autres immobilisations corporelles	4 782 739,56	3 999 873,23	782 866,33	911 381,10
Immobilisations corporelles en cours	0,00		0,00	0,00
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations			0,00	0,00
Autres titres immobilisés			0,00	0,00
Prêts	0,00		0,00	0,00
Autres immobilisations financières	41 418,66		41 418,66	39 801,35
TOTAL I	7 819 840,13	6 402 302,99	1 417 537,14	1 643 803,32
Comptes de liaison (1)	420 271,25		420 271,25	
TOTAL II	420 271,25	0,00	420 271,25	0,00
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	3 277,08		3 277,08	0,00
Autres approvisionnements			0,00	3 570,56
En-cours de production (biens et services)			0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis			0,00	0,00
Marchandises			0,00	0,00
Avances et acomptes versés sur commandes	4 286,50		4 286,50	9 148,89
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	108 072,62	4 493,59	103 579,03	90 254,52
Autres créances	209 534,26		209 534,26	234 565,44
Valeurs mobilières de placement	2 721 062,85		2 721 062,85	2 658 046,81
Disponibilités	2 647 209,23		2 647 209,23	1 889 554,81
Charges constatées d'avance	58 958,28		58 958,28	60 264,34
TOTAL III	5 752 400,82	4 493,59	5 747 907,23	4 945 405,37
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV			0,00	
Primes de remboursement des obligations V			0,00	
Ecart de conversion (actif) VI			0,00	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	13 992 512,20	6 406 796,58	7 585 715,62	6 589 208,69

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an : 345 005,87

Dont à plus d'un an : 47 273,11

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

**BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL
GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE**

P A S S I F	31/12/2019	31/12/2018
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	289 502,72	289 502,72
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
Réserves statutaires et réglementées		
Réserves réglementées	3 347 583,79	3 055 694,00
Réserves statutaires	941 775,39	869 982,89
Report à nouveau		
Report à nouveau	-2 306 126,50	-2 251 356,82
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	232 748,46	259 019,99
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	383 350,54	245 831,30
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	361 302,62	416 195,50
Provisions réglementées		
Provisions réglementées	157 568,13	149 418,47
TOTAL I	3 407 705,15	3 034 288,05
Comptes de liaison	420 271,23	
TOTAL II	420 271,23	0,00
Provisions pour risques	32 981,00	0,00
Provisions pour charges	1 155 114,43	1 150 907,88
Fonds dédiés	375 069,67	194 544,80
TOTAL III	1 563 165,10	1 345 452,68
Dettes (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	182 672,97	199 913,93
Emprunts et dettes financières divers (3)	110 447,92	109 492,49
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	75 585,72	81 163,54
Redevables créditeurs	0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	416 682,90	355 580,48
Dettes sociales et fiscales	1 381 983,65	1 433 404,79
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 501,77	11 541,55
Autres dettes (5)	5 018,45	10 235,22
Produits constatés d'avance	680,76	8 135,96
TOTAL IV	2 194 574,14	2 209 467,96
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL V	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	7 585 715,62	6 589 208,69

(1) dont compte 1201 : 0,00 et compte 1291 : 0,00 : résultats sous contrôle de tiers financeurs

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.

(3) En particulier: aux cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à plus d'un an : 0,00

Dont à moins d'un an : 355 580,48

(5) Dont fonds des majeurs protégés : 0,00

Compte de résultat

ASSAGE - Association Sociale et Sanitaire de Gestion

COMPTES COMBINES 2019

COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT OU SERVICE SOCIAL

CHARGES	2019	2018
Charges d'exploitation		
• Achats de marchandises variation de stock		
• Achats de matières premières et fournitures variation de stock		
• Achats d'autres approvisionnements	72 031,29	100 315,09
variation de stock	293,48	-262,51
• Autres achats et charges externes	3 235 115,56	2 984 759,75
• Impôts, taxes et versements assimilés	850 600,74	649 475,78
• Salaires et traitements	6 743 970,32	6 631 451,63
• Charges sociales	2 445 059,86	2 751 945,25
• Dotations aux amortissements et provisions	505 953,35	404 176,96
• Autres charges	482 714,72	34 995,02
TOTAL I	14 335 739,32	13 556 856,97
Charges financières		
• Dotations aux amortissements et aux provisions		
• Intérêts et charges assimilées	6 687,20	7 763,57
• Différences négatives de change		
• Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II	6 687,20	7 763,57
Charges exceptionnelles		
• Sur opérations de gestion		
• Exercice courant		
• Exercices antérieurs	950,66	373,00
• Sur opérations de capital	194,47	436,53
• Dotations aux amortissements et provisions	27 067,73	7 243,21
• Engagements à réaliser sur ressources affectées	205 189,32	34 550,00
Impôts sur les sociétés		
TOTAL III	233 402,18	42 602,74
TOTAL DES CHARGES	14 575 828,70	13 607 223,28
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	383 350,54	245 831,30
TOTAL GENERAL (I +II+III)	14 959 179,24	13 853 054,58



COMPTES COMBINES 2019
COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT OU SERVICE SOCIAL

PRODUITS	2019	2018
Produits d'exploitation		
• Ventes de marchandises		
• Production vendue		
- prestations de services	1 765,00	2 920,00
- divers	24 915,74	18 679,50
• Production stockée ou déstockage de production		
• Production immobilisée		
• Dotations et produits de la tarification	13 500 372,33	13 058 848,67
• Subventions d'exploitations et participations	410 970,56	156 361,26
• Reprises sur amortissements et provisions	242 465,01	154 532,57
• Transferts de charges		246 787,61
• Autres produits	601 120,76	141 089,85
TOTAL I	14 781 609,40	13 779 219,46
Produits financiers		
• De participations et des immobilisation financières		
• Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	940,17	6 208,18
• Reprises sur amortissements et provisions		
• Transferts de charges		
• Différences positives de change		
• Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	73 343,00	7 542,21
TOTAL II	74 283,17	13 750,39
Produits exceptionnels		
• Sur opérations de gestion	96,34	116,92
- Exercices antérieurs		12 660,00
• Sur opérations de capital	49 807,81	47 307,81
• Reprises sur provisions	23 598,07	
• Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	29 784,45	
• Transferts de charges		
TOTAL III	103 286,67	60 084,73
TOTAL DES PRODUITS	14 959 179,24	13 853 054,58
RESULTAT DEBITEUR = Déficit	0	0
TOTAL GENERAL (I +II+III)	14 959 179,24	13 853 054,58

Tableau des immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement			19 724.27
Autres postes d'immobilisations incorporelles	137 726.93		
Immobilisations incorporelles	137 726.93		19 724.27
Terrains	49 391.65		
Constructions sur sol propre	898 864.40		
Constructions sur sol d'autrui	1 010 347.24		
Install. générales, agenc. et aménag. des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	845 660.54		42 358.35
Install. générales, agenc. et aménag. divers	2 560 767.71		21 912.32
Matériel de transport	686 537.75		92 787.24
Matériel de bureau et informatique, mobilier	948 423.04		15 904.69
Emballage récupérables et divers	481 295.21		7 936.69
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	7 481 287.54		180 899.29
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	39 801.35		9 452.07
Immobilisations financières	39 801.35		9 452.07
Total Général	7 658 815.82		210 075.63

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de			19 724.27	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		2 584.12	135 142.81	
Immobilisations incorporelles		2 584.12	154 867.08	
Terrains			49 391.65	
Constructions sur sol propre			898 864.40	
Constructions sur sol d'autrui			1 010 347.24	
Install. générales, agenc. et aménag. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel		5 807.35	882 211.54	
Install. générales, agenc. et aménag. divers			2 582 680.03	
Matériel de transport		16 422.60	762 902.39	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		13 493.79	950 833.94	
Emballage récupérables et divers		2 908.70	486 323.20	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		38 632.44	7 623 554.39	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		7 834.76	41 418.66	
Immobilisations financières		7 834.76	41 418.66	
Total Général		49 051.32	7 819 840.13	

Tableau des amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement		2 640.86		2 640.86
Autres postes d'immobilisations incorporelles	123 788.34	6 292.35	2 584.12	127 496.57
Immobilisations incorporelles	123 788.34	8 933.21	2 584.12	130 137.43
Terrains				
Constructions sur sol propre	565 909.17	46 452.58		612 361.75
Construction sur sol d'autrui	813 061.96	33 836.19		846 898.15
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Installations techniques, matériel et outillage	746 610.42	72 229.36	5 807.35	813 032.43
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	1 962 272.55	142 975.19		2 105 247.74
Matériel de transport	517 353.66	72 304.18	15 376.50	574 281.34
Matériel de bureau, informatique, mobilier	839 496.40	38 487.77	13 377.32	864 606.85
Emballages récup et divers	446 520.00	12 126.00	2 908.70	455 737.30
Immobilisations corporelles	5 891 224.16	418 411.27	37 469.87	6 272 165.56
Total Général	6 015 012.50	427 344.48	40 053.99	6 402 302.99

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement	2 640.86				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 292.35				
Immobilisations incorporelles	8 933.21				
Terrains					
Constructions sur sol propre	46 452.58				
Construction sur sol d'autrui	33 836.19				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers					
Installations techniques, matériel et outillage	72 229.36				
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	142 975.19				
Matériel de transport	72 304.18				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	38 487.77				
Emballages récup et divers	12 126.00				
Immobilisations corporelles	418 411.27				
Total Général	427 344.48				

Tableau des réserves, des provisions, des fonds dédiés

ASSAGE - Association Sociale et Sanitaire de Gestion

2019

Tableau des provisions, des dépréciations, des fonds dédiés et des réserves de compensation

		Montant au 31 décembre 2018	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31 décembre 2019
		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)
Réserves de compensation					
10686	des déficits d'exploitation	699 822,57	214 861,15	39 207,05	875 476,67
10687	des charges d'amortissements	589 079,34	0,00	0,00	589 079,34
	TOTAL RESERVES DE COMPENSATION	1 288 901,91	214 861,15	39 207,05	1 464 556,01

Provisions réglementées

141	destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00
142	pour renouvellement des immobilisations	51 005,99	24 762,00	23 598,07	52 169,92
145	Amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00
14861	réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	73 739,80	0,00	0,00	73 739,80
14862	réserves des plus values nettes d'actif circulant	24 672,68	6 985,73	0,00	31 658,41
	TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	149 418,47	31 747,73	23 598,07	157 568,13

Provisions pour risques et charges

151	Provisions pour risques	0,00	32 981,00	0,00	32 981,00
153	Provisions pour retraite	1 010 685,78	46 600,00	52 391,43	1 004 894,35
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	105 876,18	20 000,00	9 212,18	116 664,00
158	Autres provisions pour charges	34 345,92	0,00	789,84	33 556,08
	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 150 907,88	99 581,00	62 393,45	1 188 095,43

Dépréciations

29	Dépréciation des immobilisations	0,00			0,00
39	Dépréciation des stocks et encours	0,00			0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers	4 996,35	1 323,80	1 826,56	4 493,59
59	Dépréciation des comptes financiers	0,00			0,00
	TOTAL DEPRECIATIONS	4 996,35	1 323,80	1 826,56	4 493,59

Fonds dédiés

194	sur subventions de fonctionnement	194 544,80	210 309,32	29 784,45	375 069,67
195	sur dons manuels affectés	0,00			0,00
197	sur legs et donations affectés	0,00			0,00
	TOTAL FONDS DEDIES	194 544,80	210 309,32	29 784,45	375 069,67

TOTAL GENERAL	2 788 769,41	557 823,00	156 809,58	3 189 782,83
----------------------	---------------------	-------------------	-------------------	---------------------



Tableau des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	27 060.49	27 060.49	
Clients douteux ou litigieux	34 674.31	34 674.31	
Autres créances clients	73 398.31	73 398.31	
Personnel et comptes rattachés	34 814.46	34 814.46	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA			
Etat, autres impôts			
Etat, créances diverses	8 871.84	8 871.84	
Groupes et associés			
Débiteurs divers	166 065.05	166 065.05	
Charges constatées d'avance	58 958.28	58 958.28	
Total général	403 842.74	403 842.74	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	182 672.97	182 672.97		
Emprunts et dettes financières divers	110 447.92	110 447.92		
Fournisseurs et comptes rattachés	416 682.90	416 682.90		
Personnel et comptes rattachés	581 767.96	581 767.96		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	572 450.56	572 450.56		
Etat, impôt sur les bénéfices				
Etat, TVA				
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	227 982.22	227 982.22		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	21 501.77	21 501.77		
Groupes et associés				
Autres Dettes	5 018.45	5 018.45		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	680.76	680.76		
Total général	2 119 205.51	2 119 205.51		
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice	35 114.29			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	48 138.92			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				

RAPPORT DE GESTION

1 - Identification de l'association

Association Sociale et Sanitaire de Gestion – A.S.SA.GE

Numéro SIRET : 303 323 893 00246

Date de création : 20 novembre 1968 (*publication au journal officiel le 12 décembre 1968*)

Adresse du siège social : 18 rue Coulommière – 10000 TROYES

Ce rapport est présenté par Madame GROSSMANN, Présidente de l'association, Madame GRANDPIERRE, Trésorière de l'association et Madame BARCELO, personne mandatée par la Présidente dans le cadre de ses missions de directrice administrative et financière de l'association.

Le siège social est autorisé à compter du 1^{er} janvier 2019 pour une période de 5 ans. Monsieur Thami DGHOUGHY assure la direction générale de l'association.

L'association ASSAGE gère 11 établissements et services :

- | | | |
|--|---|--|
| - ITEP de Méry sur Seine | } | Directrice-adjointe : Séverine ETERNOT |
| - SESSAD de Méry sur Seine | | |
| - ITEP Danton | | |
| - IME Chantejoie | } | Directeur-adjoint : Stéphane HAMMADI |
| - SESSAD de Menois | | |
| - CMPP de l'Aube : Directeur-adjoint : Damien EVRARD | | |
| - EHPAD Saint Vincent de Paul : Adjointe de direction : Cristelle FERREIRA DE MOURA | | |
| - CAHF « Les Cytises » | } | Directeur-adjoint : Christophe PINCHOT |
| - Pension de famille « Les Bécuyes » | | |

- **CADA** Saint-André-Les-Vergers :
- **Centre parental** « Les Hestiades »

Directeur-adjoint : Etienne
NGUYEN

Les comptes administratifs des établissements de l'association ont été arrêtés par le bureau du 7 juillet 2020, et présentés au conseil d'administration le même jour.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Le total du bilan est de 7 585 715,62 euros. Le compte de résultat est établi sur la base d'un total de charges pour 14 575 828,70 euros, un total de produits pour 14 959 179,24 euros. Le résultat comptable combiné est excédentaire de 383 350,54 euros.

2 – Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels clos le 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations de mai 2008 et aux règles comptables dans le respect du principe de prudence des exercices et en présumant de la continuité de l'exploitation.

Le bilan, le compte de résultat, le rapport de gestion, le tableau des immobilisations, le tableau des amortissements, l'état des provisions et le tableau des créances et des dettes sont présentés en faisant référence aux dispositions qui régissent les établissements sociaux et médico-sociaux.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour les comptes combinés n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Suite à des travaux entre la DGAS, le CNC (Conseil National de la Comptabilité) et l'UNIOPSS, l'avis n°2008-5 du 4 mai 2008 du CNC, préconise la comptabilisation des congés payés dans les comptabilités des établissements (et non plus dans les comptes consolidés de l'association). Seul demeure dans les comptes consolidés, le montant des congés payés antérieur

au 1^{er} janvier 2007. L'historique de cette provision est expliqué dans le tableau ci-dessous.

Exercices comptables	Montants des congés payés
2003 (initial)	361 730,84
2004 (variation)	39 566,87
2005 (variation)	23 441,27
2006 (variation)	116 544,12
Cumul des congés payés	541 283,10
Ventilation des congés payés par compte	
Compte 428 200	354 521,97
Comptes 438600 et 448600	186 761,13

La somme de 541 283,10 euros a été affectée dans le compte 114 conformément aux préconisations de l'avis du CNC précédemment cité et à l'injonction n°11 mentionnée dans le rapport d'audit.

La variation des congés payés est enregistrée dans la comptabilité des établissements de l'association. Elle est actualisée tous les ans en fonction des effectifs présents à cette date.

3 – Détail du projet associatif

Le projet associatif a été revu en 2016, la version définitive a été adoptée lors de l'assemblée générale du 6 décembre 2016.

L'Association, en tant qu'employeur, s'engage à :

- être attentif à l'accueil de ses salariés et à leurs conditions de travail pour que ces derniers soient également attentionnés à l'accueil des bénéficiaires ;
- veiller à un respect et une écoute mutuels ;
- privilégier les échanges pluridisciplinaires pour optimiser les projets des usagers.

Les valeurs de l'ASSAGE :

1. L'ECOUTE

Afficher un humanisme tourné vers l'autre, riche d'écoute, de partage d'expériences sans jugement de valeur, de soutien.

2. LE RESPECT

Se conduire avec la personne accueillie dans le respect de son intégrité, des engagements énoncés et du principe de laïcité.

3. L'ACCOMPAGNEMENT

Considérer la personne dans la singularité de son histoire, favoriser l'expression de ses besoins et l'accompagner dans son itinéraire de vie.

4. L'INNOVATION

S'appuyer sur l'existant, développer auprès des personnes les actions visant à améliorer la qualité du service rendu.

5. LE PARTENARIAT

Entretenir des relations positives avec les partenaires de fait (ceux qu'impliquent nos missions), être ouvert à d'autres partenaires.

4 – Faits majeurs de l'exercice

Les faits majeurs ont été rédigés par chacun des directeurs, ils sont déclinés par établissement ou par pôle :

Au niveau du siège social,

EFFECTIF

Recrutement d'une Assistante de Direction en septembre 2019.

FORMATION

La totalité des salariés du Siège a pu bénéficier d'une ou de plusieurs journées de formation.

26 jours ½ en totalité, ayant trait :

- à la paie
- au droit social
- au plan pluriannuel d'investissement
- à l'utilisation d'un nouveau logiciel paie/RH
- à la mise en place d'un CSE



auxquelles s'est ajoutée une participation à une journée d'information sur la démarche Serafin-PH.

PROJET IMMOBILIER – TRAVAUX

Le siège s'est installé provisoirement au 91 rue du Général de Gaulle à Troyes en janvier.

Le bail de location des locaux au 18 rue Coulommière a été signé le 28 octobre 2019 pour une mise à disposition des locaux courant 2020.

Poursuite :

- des projets d'extension des locaux pour le CMPP et l'EHPAD St Vincent de Paul (subvention du CNSA et dépôt du permis de construire pour l'EHPAD).
- des négociations concernant les locaux du Centre Parental « Les Hestiades » et de l'antenne du CMPP à Romilly.

PROJET INNOVATEUR ET CONVENTIONNEMENT

Mise en place d'un Comité Social et Economique unique pour l'ensemble des établissements et services de l'ASSAGE :

- Négociations puis signature d'un Accord d'Entreprise relatif à la mise en place, aux moyens et au fonctionnement du CSE au sein de l'ASSAGE en Août 2019.
- Négociations puis signature du Protocole d'Accord Pré-électoral en Octobre 2019.
- Elections du CSE en Novembre 2019 (14/11/19 : 1er tour – 28/11/19 : 2nd tour).

Le Document Unique de Délégations a été réactualisé puis adopté par le Conseil d'Administration de l'ASSAGE le 26 avril 2019.

Harmonisation des dossiers du personnel : il s'agit de la mise en place d'une politique de gestion des dossiers papiers et informatisés harmonisée entre les établissements et services de l'ASSAGE et le siège.

Au niveau du CMPP,

EFFECTIF

En février 2019, il y a eu un changement de Direction.



FORMATION

Les formations réalisées en 2019 représentent 161 jours et concernent 41 personnes.

PROJET IMMOBILIER – TRAVAUX

Projet d'un nouveau local pour le site du CMPP de Romilly-sur-Seine

Contextualisation

Au début de sa création, les locaux abritant l'antenne du CMPP de Romilly étaient situés rue Gornet-Boivin, l'une des artères les plus dynamiques de la ville, tout à côté du centre-ville.

L'accès pour les jeunes était donc facilité, notamment lorsqu'ils arrivaient à leurs rendez-vous en sortant de leurs établissements scolaires, situés dans leur grande majorité en ville.

Mais des problèmes de vétusté d'une part, et de restriction d'accès pour les personnes à mobilité réduite d'autre part, ont contraint le CMPP à quitter les lieux et à s'installer dans un préfabriqué, rue du Colonel Fabien, secteur relativement éloigné du centre-ville. Cet emménagement était une solution transitoire, dans l'attente d'un local à nouveau « en dur », plus pérenne.

Malgré sa dimension préfabriquée, les personnels ont apprécié le confort et la fonctionnalité apportés par ce nouveau local, en comparaison avec les conditions de travail devenues difficiles dans l'ancien site.

Dysfonctionnements actuels

Aujourd'hui, ce bâtiment préfabriqué à vocation provisoire, loué à la communauté de communes, est entré dans sa 10ème année d'utilisation.

De nombreux dysfonctionnements sont notés.

Étanchéité : défaillances d'étanchéité à l'eau (toit terrasse) et à l'air (menuiseries extérieures).

Thermique : inconfort très important en période hivernale et en période estivale. Isolation du bâtiment défaillante et obsolète, installations techniques vétustes, équipement d'occultations extérieures défaillantes.

Acoustique : établissement incompatible avec les exigences de l'arrêté du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les établissements de santé.

Fonctionnel : surface des bureaux de consultations insuffisante, nombre de bureaux insuffisant, salle de pause inadaptée aux effectifs, pas de salle de groupe.

PROJET INNOVATEUR ET CONVENTIONNEMENT

La gestion de la file d'attente

La gestion de la file d'attente reste problématique à ce jour et ne permet pas une fluidité dans le parcours des patients. Un poste de référente sociale a été créé, avec un bureau spécifique afin d'améliorer l'accueil des patients et retranscrire au mieux leur demande et échanger sur leur situation.

Un rendez-vous en urgence peut quand même être proposé pour des situations complexes (risque de passage à l'acte, violence, mise en danger...). Afin de désengorger le planning des médecins et de réduire la liste d'attente, des expériences sont tentées afin que le premier rendez-vous soit assuré par un/une psychologue qui présente la situation en équipe de synthèse sous le contrôle du médecin. Ces rendez-vous sont effectués pour l'instant pour les situations les moins complexes.

La recherche d'innovation et de créativité dans l'accompagnement

De nouvelles formes de prise en charge sont recherchées : thérapie familiale, psychodrames, groupe d'enfants, café de parents, groupes ados... L'objectif étant de s'adapter aux besoins repérés.

Projet de participation du CMPP au programme de réussite éducative

Le dispositif Programme de réussite éducative porté par Troyes Champagne Métropole intervient dans le cadre de la réforme de la politique mise en place par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Ce dispositif recherche à travers son partenariat à développer des réponses cohérentes et innovantes comprenant à la fois les moyens du droit commun, à titre principal, et les dispositifs dits spécifiques : politique de la ville pour les quartiers prioritaires.

Troyes Champagne Métropole a souhaité se rapprocher du CMPP afin de réfléchir à une convention de partenariat pensée et construite dans un esprit de réciprocité afin de renforcer l'accompagnement des enfants bénéficiant d'une prise en charge santé.

De manière plus pratique pour le parent motivé et engagé dans le parcours de son enfant en difficulté, il serait un atout de proposer de l'accompagner dans ses responsabilités en lui facilitant l'accès à une prestation qualitative effectuée en un seul endroit par une équipe de soignants adaptés et coordonnés.

Ce partenariat viserait à faciliter l'accès à un accompagnement qualitatif par :

- La recherche de cohérence entre les praticiens qui accompagnent déjà les enfants, par l'orientation de relais adaptés et le suivi des publics en commun.
- La Recherche d'amélioration du lien partenariale en permettant une articulation alliant qualité et enrichissement des pratiques professionnelles notamment autour du repérage des troubles liés aux apprentissages.

Au niveau de l'IME Chantejoie,

EFFECTIF

En mai 2019, il y a eu un changement de Direction.

Nous anticipons sur les départs en retraite 2020 et projetons sur des recrutements à des postes spécifiques (éducateur technique) de plus en plus rares sur le marché du travail.

Nous poursuivons la démarche Q.V.T. en lien avec Harmonie Mutuelle (parcours bien-être des salariés et C.A.P. nouvelle vie).

FORMATION

55 personnes ont été concernées par des formations :

Qualifiantes : 2 personnes

Diplômantes : 1 personne

Adaptation et développement des compétences : 47 personnes

Action de prévention : 1 personne

Autres : VAE : 1 personne

PROJET IMMOBILIER – TRAVAUX

- Fin des travaux du « Pavillon semi-autonome » à destination des usagers mis à disposition du SESSAD (dégâts des eaux importants dans leurs locaux).

- Travaux de consolidation de la structure de la piscine (charpente notamment). Travaux importants soutenus par C.N.R. A.R.S.

- Mise en conformité et rénovation de divers locaux à destination des usagers et des salariés :

- Toilettes et vestiaires atelier « Espaces Verts et Jardins » ;
- Salle de douche et sanitaires cuisine centrale ;
- Blocs sanitaires réfectoire I.M.P. (soutenu par C.N.R. A.R.S.) ;
- Restaurant du personnel (rénovation).

- SESSAD de Menois : déménagement et retour sur site de Chantejoie dans la perspective du rapprochement de janvier 2021. Mise en conformité des locaux Pasteur pour installation d'une partie du DITEP.

- Travaux d'aménagement d'un restaurant pédagogique afin de proposer aux usagers la prestation de service à table, à l'assiette, en complément de la formation restauration.

Projets

- Envisager l'aménagement d'une unité de vie adaptée pour les usagers déficients intellectuels plus sévères que nous accueillons en lieu et place de l'atelier « Construction Rénovation » (220 m²). Etude en cours.
- Projection d'aménagements spécifiques pour l'accueil de jeunes présentant des troubles du neuro-développement (balnéo – équipements ergonomiques adaptés).

PROJET INNOVATEUR ET CONVENTIONNEMENT

- Initié en 2019 et reporté en 2020 : conventionnement avec Harmonie Mutuelle afin de mettre en place une démarche de prévention des R.P.S. et de qualité de vie au travail.
- Actions prévues : parcours bien-être, C.A.P. nouvelle vie pour accompagner au départ en retraite.
- Poursuite des engagements dans le dispositif R.A.P.T. avec reconduite formalisée du Plan d'Accompagnement Globalisé (tripartite : A.S.E. / M.D.P.H. / Établissements + A.R.S.).
- Poursuite du partenariat avec la Préfecture de l'Aube dans le cadre du projet prévention routière (2 financements successifs octroyés).
- Mise en œuvre de l'outil d'évaluation Qualitéval.
- Formalisation et implication dans l'accompagnement de situations dites complexes en lien avec le P.C.P.E. notamment.

Au niveau de ITEP DANTON,

FORMATION

Les formations reçues par les salariés représentent 744 heures, soit 106 jours de formation.

En plus des formations à destination des professionnels, tous les usagers ont reçu des actions de formation/prévention en 2019 :

- Prévention des conduites addictives
- Santé bucco-dentaire
- Prévention de l'obésité (équilibre alimentaire)
- Vie affective et sexuelle



PROJET IMMOBILIER – TRAVAUX

Il n'y a pas eu de travaux effectués au sein de l'IITEP Danton. Toutefois, un projet de déménagement des locaux et de l'internat est en cours de réflexion.

PROJET INNOVATEUR ET CONVENTIONNEMENT

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, l'IITEP Danton a mis en place une Unité d'Enseignement Externalisé au sein du collège de La Villeneuve à St André les Vergers. Cette Unité d'Enseignement s'est mise en route suite à la réussite du premier projet d'externalisation au sein de l'école Jules FERRY à Troyes. Ce projet concerne 11 collégiens.

Au démarrage, ce projet est partagé avec l'IITEP de Montceaux Les Vaudes, où 2 places leurs sont réservées. Nous n'avons pas eu de sollicitation de leur part en 2019.

Au sein de cette unité, il y a une enseignante spécialisée, une éducatrice scolaire, un AMP et un éducateur spécialisé pour accompagner les élèves de l'IITEP en inclusion scolaire et dans des projets éducatifs (théâtre, sport, projet Justice)

Depuis septembre 2019, l'Assistante Sociale qui intervenait dans le cadre du Service Famille au sein de l'IME Chantejoie a rejoint l'équipe de l'IITEP Danton à temps plein afin de mettre en place un Service d'Accompagnement Socio Professionnel et Educatif (SASPE). Ce service accompagne 6 jeunes, soit après leur sortie de l'IITEP, soit en fin de parcours à l'IITEP et en lien avec l'IITEP Pro. Pour les jeunes sortants du dispositif, leurs accompagnements se font sur la base du volontariat (contrat). Dans tous les cas, le service propose ses services à tous les jeunes dans les 3 années qui suivent la sortie de l'établissement.

Au fil des années, l'IITEP Danton a formalisé des conventions de partenariat avec différentes structures :

- La Médiathèque Jacques CHIRAC à Troyes : participation des enfants à des ateliers ; prêts de livres
- Projet permis AM : un partenariat est établi avec l'Auto-école du 1^{er} mai à Troyes pour permettre aux adolescents de passer leur permis AM (ex BSR). L'éducateur porteur du projet possède désormais tout le matériel nécessaire pour l'entraînement à la conduite (casques et micros) ; l'auto-école, sur sollicitation réserve des créneaux pour la préparation et le passage du Code de la Route, ainsi que des premières manipulations pour la prise en main des scooters. 5 jeunes ont pu passer ce permis (avec accord des responsables légaux)
- Partenariat avec LADAPT : Poursuite du partenariat avec LADAPT en 2019, dans le cadre du Dispositif d'Accompagnement Coopératif. Ce dispositif accompagne et prépare les jeunes à partir de 16 ans à une entrée en formation ou à la préparation d'une professionnalisation.

Transferts :

Pour la première fois, toute l'équipe et tous les enfants de l'ITEP Danton sont partis en transfert ; ces moments de « vivre ensemble » sont importants, en effet, cela permet de créer un lien différent entre les enfants et les adultes et de se connaître différemment, hors établissement.

En 2019, ces transferts ont eu lieu à Cornimont (88) en février, puis en juin à Mesquer (44). Certains enfants n'ayant jamais pu partir en vacances, ces temps « hors institution » leur permettent également d'élargir leur horizon et de découvrir la neige ou la mer.

Ces séjours se sont très bien passés, chacun est revenu avec de nouveaux souvenirs plein la tête.

Au niveau de ITEP et SESSAD Home Plein Espoir,

EFFECTIF

Le chef de service a pris les fonctions de Direction en intérim jusqu'à fin septembre 2019 suite au départ du directeur sur le poste de directeur général. L'ITEP HOME PLEIN ESPOIR et l'ITEP DANTON entament un travail autour de la création d'un Dispositif ITEP ASSAGE. Pour cela, une Directrice adjointe a été nommée à la tête des 2 structures en octobre 2019, un chef de service est nommé sur chaque site ; chacun est secondé par un coordinateur éducatif. Afin de mettre en place ce Dispositif, le premier partenariat s'est mis en place au niveau des ateliers Pré-Pro et ITEP Pro. Des chantiers école se sont mis en place sur le site de Méry sur Seine afin de travailler la découverte des métiers, en plus des ateliers déjà proposés à l'ITEP Home Plein Espoir.

Une comptabilité commune aux deux ITEP a été mise en place en 2019.

FORMATIONS

Le nombre d'heures de formation est de 536 pour l'année 2019.

Dans le cadre du Plan de sécurisation d'établissement, un exercice de confinement a été réalisé avec les usagers.

PROJET IMMOBILIER – TRAVAUX

- Le projet d'évolution du Pavillon est toujours en cours de travaux/rénovation afin de permettre à un groupe d'adolescents de s'y installer afin de travailler l'autonomie.
- Des travaux d'entretien du Château sont régulièrement effectués (plomberie, électricité, réparation des portes d'accès)
- Travaux pour la construction de l'atelier cuisine dans les sous-sols du château



PROJET INNOVATEUR ET CONVENTIONNEMENT

- Atelier cuisine : dans le cadre du développement des ateliers professionnels, un atelier cuisine est en construction. Cet atelier permettra à l'éducatrice technique spécialisée de préparer les entrées et desserts pour certains repas de midi (2 jours par semaine), avec les enfants du groupe Pré Pro.

Au niveau de l'EHPAD,

EFFECTIF

Le début de l'année a été marqué par d'importants changements importants du fait du départ de la directrice et de l'adjointe de direction dès le mois de janvier. Ces deux départs ont entraîné une réorganisation du personnel administratif.

La cadre comptable à l'EHPAD a été promue adjointe de direction à compter du 11 janvier 2019.

Une personne du service ressources humaines du siège, est intervenue à l'Ehpad à compter de mi-mars et jusqu'en fin d'année sur les missions RH (réalisation des bulletins de salaires, déclarations sociales et contrats de travail) dans le but de se former sur les spécificités de l'établissement et de sa convention collective CCN51.

Une infirmière a été promue infirmière coordonnatrice à compter du 1er janvier 2019.

Le poste de médecin coordonnateur, vacant depuis le 3 novembre 2018 a été pourvu le 5 mai 2019 à 0.25 ETP.

L'augmentation de la dotation soins a permis de réévaluer le temps de travail de 10 aides-soignantes passant de 0.94 ETP à 0.97 ETP à compter du 1er octobre 2019

CCNT51

Au mois de juillet, la valeur du point de la CCNT 1951 a évolué de 0,044 centimes, passant de 4.403 à 4.447 soit 1% d'augmentation.

Les aides-soignantes ont bénéficié d'une augmentation de leur coefficient à partir du mois d'août, passant de 367 à 376.

AUDIT KPMG

Un audit financier et organisationnel a été demandé par l'ASSAGE. Cet accompagnement a été réalisé sur le premier trimestre 2019. Un rapport a été remis en mars 2019 traitant des trois thématiques suivantes :

- État des lieux



- Projets
- Analyse financière

CPOM

L'arrêté conjoint du Conseil Départemental et de l'ARS du 27 septembre 2019 prévoit l'application du CPOM au 1er janvier 2021

TÉLÉMÉDECINE

L'EHPAD est équipé par le matériel nécessaire les consultations télé médecine. L'installation du matériel informatique et la formation dispensée au personnel concerné ont été réalisées sur le mois de décembre 2018.

Quelques téléconsultations ont eu lieu en début d'année mais n'ont pu être renouvelées. D'une part par le fait d'une importante instabilité de réseau, et d'autre part par la réticence d'un certain nombre de médecins à s'inscrire dans cette démarche.

CRÉDIT NON RECONDUCTIBLES ET APPELS À PROJET

En réponse au lancement d'un appel à projet sur le « Prévention de la perte d'autonomie », des fonds ont été attribués à hauteur de 2 800 euros par la Conférence des financeurs. Ceux-ci ont permis de mener une action sur « la prévention des chutes par l'activité physique adaptée ».

En réponse au lancement d'un appel à projet sur « La prévention en Ehpad », des fonds à hauteur de 14 879 euros ont été attribués par l'ARS. Ceux-ci vont permettre d'améliorer la prévention, le dépistage et la prise en charge de la nutrition chez la personne âgée, de suivre la santé bucco-dentaire, de favoriser l'activité physique adaptée et d'ouvrir l'Ehpad sur la ville.

En réponse à une demande de CNR auprès de l'ARS, des fonds à hauteur de 20 082 euros ont permis l'achat de matériel médical.

PROJET EXTENSION

Le dossier concernant l'extension du bâtiment principal ayant pour but le transfert de tous les résidents de l'espace Saint Vincent est finalisé. Plusieurs réunions entre les différents partenaires ont permis d'avancer. Les plans du projet sont arrêtés, un espace de 12 chambres pour l'unité « Alzheimer » avec une zone de déambulation circulaire se trouvera au 1er étage, tout en garantissant la possibilité d'être vu partout afin d'assurer la sécurité des personnes accueillies. 8 nouvelles chambres seront créées au deuxième étage. Le permis de construire déposé en avril 2019 a été retiré suite à un défaut de hauteur non compatible le PLU puis redéposé le 17 février 2020 et reste en cours d'instruction.

Dans le cadre d'aide à l'investissement 2019 des établissements pour personnes âgées, et après demande auprès de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, une convention a été signée entre l'ARS, l'ASSAGE et Troyes



Habitat le 23 décembre 2019 conventionnant l'octroi d'une aide à l'investissement de 390 350 euros destinée au projet d'extension de l'unité Alzheimer.

Au niveau du CHRS, EFFECTIF

En 2019 l'effectif des salariés était de 25 salariés, 2 salariés ont quitté l'établissement en cours d'année, 2 salariés sont entrés en cours d'année.

FORMATION

En 2019, nous avons poursuivi la 3ème session de formation collective « Comprendre et gérer de façon créative l'agressivité en milieu professionnel »

Une salariée (travailleur social) a terminé une formation de deux années intitulée « approche systémique ».

Un salarié (cadre) a terminé une formation de management des organisations sociales.

Comme chaque année tout le personnel a été remis à niveau concernant l'utilisation des extincteurs.

De plus, un certain nombre de formations dans le cadre des actions collectives régionales d'UNIFAF ont eu lieu en 2019 : soit 55 jours de formation au total.

TRAVAUX

En 2019, nous avons démarré la rénovation de la salle d'animation

En 2019, 9 appartements ont été en partie ou complètement rénovés. Des fiches récapitulatives sont tenues au fur et à mesure afin de pouvoir définir la date, le matériel utilisé, le type de travaux effectués, le motif de la réfection (vétusté ou dégradations volontaires).

PROJET INNOVATEUR ET CONVENTIONNEMENT

En 2019, nous avons été sollicités par la DDCSPP afin de signer un agrément pour devenir l'établissement référent du parcours de sortie de prostitution des victimes de prostitution. (Loi 2016-444 du 13 avril 2016). Actuellement nous finalisons le dossier.



Au niveau de la pension de famille

EFFECTIF

Pas de changement au niveau de l'équipe.

FORMATION

En 2019, nous avons poursuivi la 3ème session de formation collective « Comprendre et gérer de façon créative l'agressivité en milieu professionnel ».

Formation « Troubles mentaux, précarité et addictions » ANPAA 10 à laquelle ont participé les deux salariées.

Au niveau du centre parental

EFFECTIF

Les effectifs sont stables au niveau de l'équipe éducative avec très peu de turn-over. Une personne parmi des services généraux est toujours en longue maladie depuis plus d'un an.

FORMATION

La réorganisation du pôle inclusion a nécessité un redéploiement au niveau du personnel d'encadrement. Une éducatrice coordinatrice a été nommée depuis octobre 2019, cette dernière est entrée en formation CAFERUIS pour une durée de 18 mois.

PROJET IMMOBILIER – TRAVAUX

Le projet immobilier pour le centre parental est toujours en cours de recherche et d'élaboration. En effet, les locaux actuels sont devenus étroits et plus suffisamment adaptés à nos activités de plus en plus importantes. La qualité dans l'offre d'hébergement pour les familles se trouve entravée au regard du projet d'établissement.

PROJET INNOVATEUR ET CONVENTIONNEMENT

La convention liant le centre parental au département est toujours d'actualité

Au niveau du CADA

EFFECTIF :

Les effectifs sont stables et peu de turn-over, un membre de l'équipe de formation éducateur spécialisé a démissionné en janvier 2019, elle a été



remplacée par une salariée du Pole Inclusion qui a fait une demande de mutation interne, cette dernière est de formation CESF.

PROJET IMMOBILIER – TRAVAUX

Des travaux de réfection des appartements sont nécessaires au départ des résidents. Majoritairement, il s'agit de travaux de peinture, de réfection des mobiliers, voire de changements de mobilier lié à leur vétusté.

PROJET INNOVATEUR ET CONVENTIONNEMENT

Le conventionnement de fonctionnement du CADA avec l'Etat est toujours en cours, signé le 1^{er} janvier 2017 pour 5 ans.

5 – Le Bilan

Le total du bilan est 7 585 715,62 €.

L'ACTIF

ACTIF	MONTANT 2019	% par rapport au total du bilan	MONTANT 2018	VARIATION 2019-2018
ACTIF IMMOBILISE NET	1 837 808	24%	1 643 803	194 005
ACTIF CIRCULANT	5 747 907	76%	4 945 405	802 502
TOTAL	7 585 715	100%	6 589 208	996 507

Au niveau de l'actif immobilisé le taux d'amortissement moyen des immobilisations est en légère augmentation par rapport à 2015. Il s'agit d'une constatation théorique de l'usure des biens.

Ce taux moyen cache une grande disparité en fonction de la nature des immobilisations :

Nature des immobilisations	Taux de vétusté		
	2019	2018	2017
Concessions, brevets et droits similaires	94,34%	89,88%	99,97%
Constructions	76,43%	72,23%	6,00%
Installations techniques matériels et outillage	92,16%	88,29%	83,89%
Autres immobilisations corporelles	83,63%	80,51%	79,47%
Moyenne du taux de vétusté	83,01%	79,46%	77,33%

Au niveau de l'actif circulant :

- Les créances clients et comptes rattachés : 103 579,03 €. Ces créances concernent les créances des résidents pour 73 398,31 euros, les clients douteux pour 34 674,31 euros.
- Le compte autres créances : 209 534,26 €. Les autres créances correspondent à un crédit de versement de cotisations retraites pour 34 597,37 euros, à des créances auprès d'un Département pour 8 871,84 euros et à des autres créances pour un solde de compte débiteurs et créditeurs divers (144 857,99 euros) et à des produits à recevoir pour 21 207,06 euros.
- Les valeurs mobilières de placements sont de 2 721 062,85 euros au 31 décembre 2019 réparties comme suit :

PLACEMENTS	
VIE ASSOCIATIVE	110 023,38
CADA	70 068,46
CMPP	373 533,86
IME	1150 212,52
ITEP DANTON	400 170,00
ITEP HPE	518 475,19
HESTIADES	98 579,44
	2 721 062,85 €

- Les disponibilités 2 647 209,23 €
- Les charges constatées d'avance : 58 958,28 euros.

LE PASSIF

PASSIF	MONTANT	%
FONDS PROPRES	289 503,00	4%
RESERVES	4 289 359,00	57%
REPORT A NOUVEAU	-1 328 725,00	-18%
COMPTES DE LIAISON	420 271,00	6%
PROVISIONS REGLEMENTEES	157 568,00	2%
PROVISIONS	1 563 165,00	21%
DETTES	2 194 574,00	29%
TOTAL	7 585 715,00	100%

Au niveau des fonds propres, stabilité par rapport à l'année passée.

Au niveau des réserves, ce sont des réserves qui sont spécifiques au secteur sanitaire et social. Ces réserves sont dotées d'après le résultat administratif validé par les autorités de tarification soit la DDCSPP (Direction Départementale de Cohésion Sociale et de la Protection des Populations), soit le Conseil Départemental, soit par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Quatre réserves ont été dotées au cours de l'année 2019 :

- Excédent affecté à l'investissement : réservé dotée à hauteur de 79 997,23 euros ;
- Réserve de compensation des déficits d'exploitation (compte 106860) dotée pour 176 190,78 euros ;
- Réserve de compensation des charges d'amortissements dotée pour 36 238,46 euros.
- La réserve de trésorerie à quant à elle été dotée à hauteur de 51 051,15 euros.

Au niveau du report à nouveau, les sommes inscrites sont principalement des résultats en attente de validation et d'affectation par les autorités. Elles sont enregistrées dans des comptes 115 : résultats sous contrôle de tiers financeurs.

Le compte 114 dépenses refusées par l'autorité de tarification, provient de la modification de la comptabilisation de la provision pour congés payés antérieure à 2006. En effet, lors des précédents comptes annuels, cette provision était enregistrée en compte 15, depuis la directive du CNC elle doit être imputée dans le compte 114. Cette harmonisation comptable a fait l'objet d'une régularisation dans les comptes en 2010.

Les dépenses non opposables aux tiers financeurs sont des variations de congés payés qui ne sont pas prises en compte dans les résultats

administratifs des établissements mais qui seraient prises en charge par l'autorité de tarification en cas de fermeture de l'établissement. Ces variations de congés payés font l'objet d'une comptabilisation spécifique dans le compte 116200. Figure également dans ce compte les autres dépenses non opposables aux tiers financeurs comme les provisions pour indemnité de fin de carrière inscrites dans les comptes annuels des établissements mais non prises en compte dans le résultat administratif.

Au niveau des provisions réglementées et des provisions pour risques et charges, les provisions réglementées sont dotées pour 7 243,21 euros et reprises pour 16 802,06 euros. Ces provisions sont constituées grâce :

- Aux plus de values de cession des actifs immobilisés nets ;
- Aux plus de values de cession des actifs circulants.

Ces réserves permettent de dégager de l'autofinancement pour des investissements futurs.

Les provisions pour risques et charges sont de plusieurs natures. Elles sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

- Provision pour risque : elle a été dotée en 2019 pour un litige potentiel.
- Provision pour charges : 1 155 114,43.

151	Provisions pour risques	32 981,00
153	Provisions pour retraite	1 004 894,35
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	116 664,00
158	Autres provisions pour charges	33 556,08
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 188 095,43

En 2010, suite à l'audit financier diligenté par les services de l'État et le Conseil Général de l'Aube, les établissements de l'association ont procédé à l'évaluation et à l'enregistrement de tout ou partie du passif social au 31 décembre.

Les provisions pour retraite dites « indemnités de fin de carrière » sont dotées pour 1 004 894,35 euros.

INDEMNITE DE FIN DE CARRIERE	VALORISATION CABINET - 2018 avec 1 %	MONTANT PROVISIONNE
IME - SESSAD CHANTEJOIE	509 575,00	295 275,00
CMPP	269 046,00	153 663,70
DITEP	151 980,00	218 724,94
SIEGE	-	46 600,00
EHPAD	308 807,00	221 867,07
POLE INCLUSION	245 943,00	68 763,64
TOTAL	1 485 351,00	1 004 894,35

Parallèlement, la variation sur les comptes 157 et 158 s'élève à 20 000,00 euros pour les dotations et 10 002,02 euros pour les reprises.

Au niveau des dettes, pour les emprunts :

- Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit : ITEP de Méry sur Seine 182 672,97 euros, montant contracté lors de la construction de l'ITEP en 2010 ; le montant remboursé au titre de l'année 2019 s'élève à : 17 240,96 euros
- Emprunts et dettes financières divers, il s'agit des cautions versées par les résidents, sont concernés l'EHPAD Saint Vincent de Paul, les Becuyes, le CADA, le CHRS pour un total de 110 447,92 euros.

Le poste « Dettes fournisseurs » qui enregistre les factures d'achats non réglées au 31 décembre 2019 et les factures fournisseurs non reçues, mais qui concernent des dépenses qui sont à rattacher à l'exercice clos. Le poste « Dettes fiscales et sociales » : il s'agit principalement des cotisations sociales du dernier trimestre non encore réglées au 31 décembre, des provisions pour congés payés et charges sociales et fiscales rattachées. Les congés payés pour l'ensemble de l'association sont valorisés pour 534 396,84 euros.

6 – Le compte de résultat

Les charges s'élèvent à 14 575 828,70 €, les produits à 14 959 179,24 € pour un résultat excédentaire de 383 350,54 €. Les charges ont augmenté de 968 605,42 €. Les produits ont augmenté également de 1 106 124,66 €.



Suite à des travaux entre la DGAS, le CNC (Conseil National de la Comptabilité) et l'UNIOPSS, l'avis n°2007-5 du 4 mai 2007 du CNC, préconise la comptabilisation des congés payés dans les comptabilités des établissements (et non plus dans les comptes consolidés de l'association) par variation dans les comptes 64.

LES CHARGES

LES CHARGES	MONTANT	%
CHARGES D'EXPLOITATION	14 335 739,32	98,35%
CHARGES FINANCIERES	6 687,20	0,05%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	233 402,18	1,60%
TOTAL	14 575 828,70	100,00%

LES PRODUITS

LES PRODUITS	MONTANT	%
PRODUITS D'EXPLOITATION	14 781 609,40	98,81%
PRODUITS FINANCIERES	74 283,17	0,50%
PRODUITS EXCEPTIONNELLES	103 286,67	0,69%
TOTAL	14 959 179,24	100,00%

RESULTAT PAR NATURE

LES RESULTATS	MONTANT	%
RESULTAT D'EXPLOITATION	445 870,08	116,31%
RESULTAT FINANCIER	67 595,97	17,63%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 130 115,51	-33,94%
TOTAL	383 350,54	100,00%

Le résultat d'exploitation

Produits d'exploitation	2019	2018
Prestations de services et divers	26 680,74	21 599,50
Dotations et produits de la tarification	13 500 372,33	13 058 848,67
Subventions d'exploitation	410 970,56	156 361,26
Reprises sur provisions	242 465,01	154 532,57
Transferts de charges	-	246 787,61
Autres produits	601 120,76	141 089,85
Total des charges d'exploitation	14 781 609,40	13 779 219,46

Charges d'exploitation	2019	2018
Achats	72 324,77	100 052,58
Services extérieurs	3 235 115,56	2 984 759,75
Impôts et taxes	850 600,74	649 475,78
Salaires et charges sociales	9 189 030,18	9 383 396,88
Dotations aux amortissements	505 953,35	404 176,96
Autres charges	482 714,72	34 995,02
Total des charges d'exploitation	14 335 739,32	13 556 856,97

Nous constatons une augmentation des produits de la tarification et une baisse des charges sociales (nouveau dispositif qui fait suite à la fin du CITS).

Le résultat d'exploitation est excédentaire de 445 870,08 €.

Le résultat financier

Résultat financier	2019	2018
Produits financiers	74 283,17	13 750,39
Charges financières	6 687,20	7 763,57
Total	67 595,97	5 986,82

Le résultat financier est excédentaire de 67 595,97 euros.

La forte augmentation des produits financiers est liée à la liquidation de bons de caisse arrivés au terme.

Le résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel	2019	2018
Produits exceptionnels	103 286,67	60 084,73
Charges exceptionnelles	233 402,18	42 602,74
Total	- 130 115,51	17 481,99

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 130 115,51 euros. Il provient principalement des reprises et dotations sur les crédits non reconductibles en attente d'affectation.

7 – Résultats comptables 2019

Le résultat combiné de l'exercice 2019 est excédentaire de 383 350,54 euros. Il se décline comme suit pour les établissements de l'association et le siège :

ETABLISSEMENTS	RESULTATS
ITEP et SESSAD Home Plein Espoir	21 283,73 €
IME Chantejoie	44 473,26 €
ITEP Danton	5 454,73 €
SESSAD de Menois	23 663,98 €
CMPP de l'Aube	61 187,39 €
<i>Résultat combiné du pôle enfance</i>	<i>156 063,09 €</i>
EHPAD Saint Vincent de Paul	60 235,36 €
<i>Résultat combiné du pôle vieillesse</i>	<i>60 235,36 €</i>
CAHF "Les Cytises"	11 231,08 €
CADA Saint André les Vergers	4 037,48 €
Service Accueil Maternel "Les Hestiades"	97 308,53 €
Pension de famille "Les Becuyes"	1 443,14 €
<i>Résultat combiné du pôle inclusion</i>	<i>114 020,23 €</i>
ASSAGE secrétariat de l'association	455,59 €
ASSAGE Siège social	52 576,27 €
RESULTAT COMBINE	383 350,54 €

Les propositions d'affectation des résultats sont faites au niveau des établissements lors de la présentation des comptes administratifs aux membres du bureau de l'association en juillet 2019. Ces propositions sont applicables lors des retours des comptes administratifs par les différents organismes financeurs (Conseil Départemental, DDCSPP, ARS).



8 – Immobilisations et amortissements

Dans le cadre de l'harmonisation des pratiques comptables, une procédure de gestion des immobilisations a été mise en place courant 2010 pour l'ensemble des établissements de l'association.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, la durée d'amortissement varie selon la nature des immobilisations :

Constructions	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	20 ans
Mobilier	10 ans
Installations techniques matériel et outillage	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans

Les investissements dans les établissements sociaux et médico-sociaux sont soumis à l'accord des autorités de tarification par le biais de plan pluriannuel d'investissement élaborés pour 5 années.

Depuis 2010, les établissements de l'association procèdent régulièrement à des inventaires physiques des immobilisations.

Les investissements 2019 représentent 210 075,63 euros :

- Logiciels : 19 724,27 euros
- Installations techniques matériel et outillage industriels : 42 358,35 euros
- Installations générales, agencements et aménagements : 21 912,32 euros
- Matériel de transport : 92 787,24 euros
- Matériel de bureau et informatique : 15 904,69 euros
- Autres investissements : 7 936,69 euros.

Les sorties d'actif des immobilisations représentent 38 632,44 euros suite aux travaux d'inventaire réalisés dans les établissements, et aux sorties d'actif liées au renouvellement des immobilisations.

Les dotations aux amortissements de l'année 2019 représentent : 427 344,48 euros.

9 – Provisions

Une provision pour litige a été dotée au niveau du CMPP au 31 décembre 2019 pour une valeur de 32 981,00 euros.

Les autres provisions correspondent :

- Aux indemnités de départ en retraite ;
- Aux travaux pour renouvellement des immobilisations ;
- Aux grosses réparations ;

151	Provisions pour risques	32 981,00
153	Provisions pour retraite	1 004 894,35
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	116 664,00
158	Autres provisions pour charges	33 556,08
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 188 095,43

10 – Fonds dédiés

À la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée est inscrite en charges en « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés ». Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Les fonds dédiés concernent tous les établissements, ils se décomposent comme suit :

194000	BALANCE CYTISES	150 308,24
194000	BALANCE CADA	31 732,81
194000	BALANCE EHPAD ST VINCENT	35 944,93
194000	BALANCE CMPP	46 356,08
194000	BALANCE ITEP MERY	40 480,22
194000	BALANCE IME CHANTEJOIE	64 493,39
194000	BALANCE SESSAD	5 754,00
TOTAL COMPTE 194		375 069,67

Le compte 194 a été doté pour 210 309,32 euros et repris pour 29 784,45 euros.

11 – Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque l'on constate des créances douteuses. Au niveau des comptes, cette provision pour créances douteuses concerne :

- le CAHF « Les Cytises » pour un montant de 4 453,99 euros ;
- les HESTIADES pour 39,60 euros ;

Soit un total de créances provisionnées pour 4 493,59 euros. Ces provisions concernent uniquement le pôle inclusion de l'ASSAGE.

La provision est constituée lorsque que la créance du résident est transmise à un organisme contentieux. Cette provision n'est pas forfaitaire, mais établie grâce à un suivi individualisé des créances.

Les autres immobilisations financières correspondent aux cautions versées par les établissements pour les locations.

Les charges constatées d'avance représentent : 60 264,34 euros

486000	BALANCE CYTISES	11 115,68
486000	BALANCE CADA	4 817,73
486000	BALANCE LES HESTIADES	2 173,00
486000	BALANCE LES BECUYES	2 083,47
486000	BALANCE EHPAD ST VINCENT	4 660,98
486000	BALANCE CMPP	24 465,27
486000	BALANCE ITEP MERY	4 090,12
486000	BALANCE IME CHANTEJOIE	3 763,72
486000	BALANCE ITEP DANTON	1 788,31
TOTAL COMPTE 486000		58 958,28

Les produits constatés d'avance représentent :

487000	BALANCE SIEGE	680,76
TOTAL COMPTE 487000		680,76

Les emprunts et dettes financières correspondent aux emprunts contractés par l'EHPAD et l'ITEP de Méry sur Seine et aux cautions versées par les résidents de certains établissements.

Les dettes dues au 31 décembre 2019 concernent les factures fournisseurs en attente de règlement et les charges sociales et fiscales dues soit sur le trimestre précédent (Retraite, Prévoyance, Médecine du travail) soit les charges du mois de décembre (URSSAF, ASSEDIC, taxe sur les salaires).

12 – Produits financiers

Les produits financiers sont comptabilisés au compte 76, ils représentent 74 283,17 euros en 2019. Ils correspondent aux produits financiers de l'année concernée et sont de deux ordres :

- les intérêts de livrets ;
- les intérêts générés par les bons de caisse.

13 – Valeurs mobilières de placements au 31.12.2019

Les placements au 31 décembre sont répartis de la manière suivante :

- compte 507 : 1 860 869,47 euros (IME Chantejoie, ITEP Méry, ITEP Danton, CMPP, Hestiades, CADA)
- compte 508 : 860 193,38 euros (IME Chantejoie, ASSAGE)

Soit un total de 2 721 062,85 euros.

14 – Effectif de l'association au 31.12.2019

Répartition par service en personnes physiques et en équivalent temps plein (ETP) :

Au 31 décembre 2019 l'association emploie 268 salariés pour un total en équivalent temps plein de 236,36 répartis comme suit :

15	Personnes	MAD Education Nationale	15,00	ETP
74	Personnes	Socio-éducatifs	72,16	ETP
14	Personnes	Encadrants	13,50	ETP
76	Personnes	Médicaux / paramédicaux	58,55	ETP
29	Personnes	Administratifs	26,92	ETP
60	Personnes	Services généraux	50,23	ETP
268	Personnes	pour	236,36	ETP

Répartition hommes- femmes :

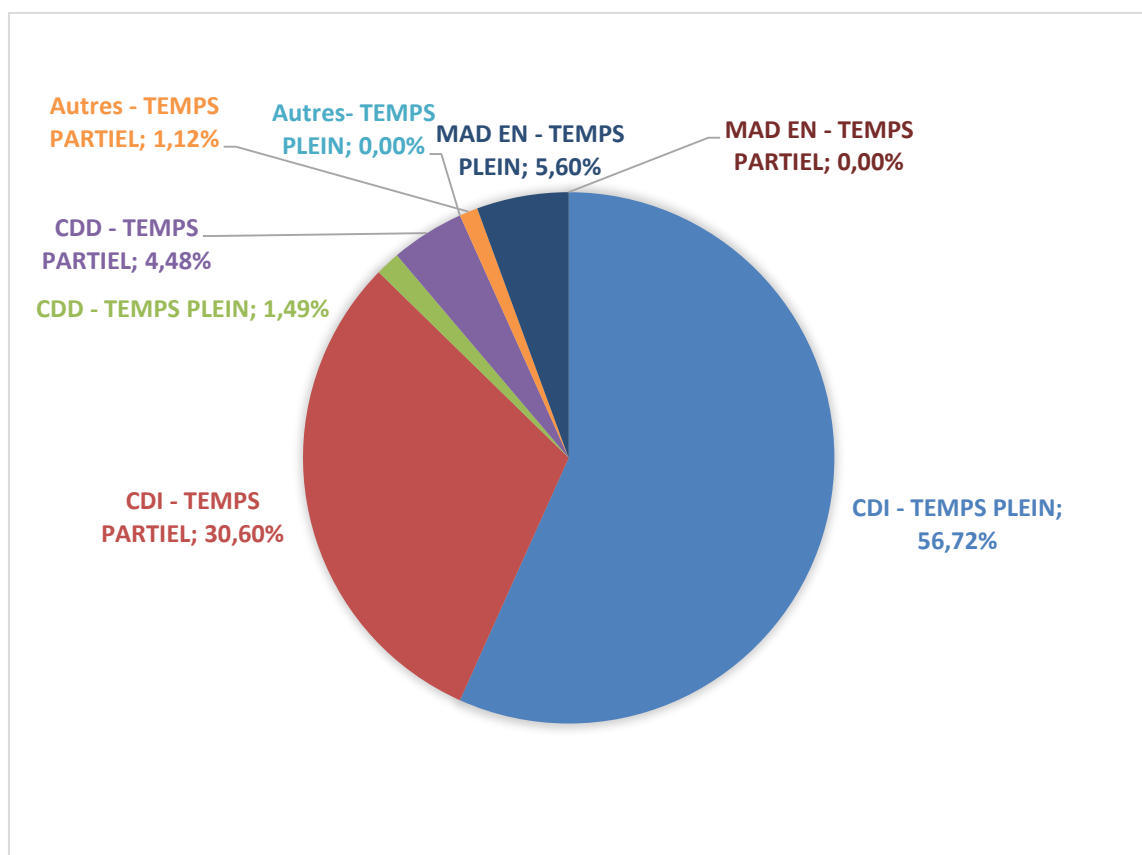
Au niveau de l'association l'effectif homme/femme se répartit comme suit :

268	Salariés, soit	204	Femmes	76,11 %
		64	Hommes	23,89 %

Répartition en fonction de la nature du contrat de travail :

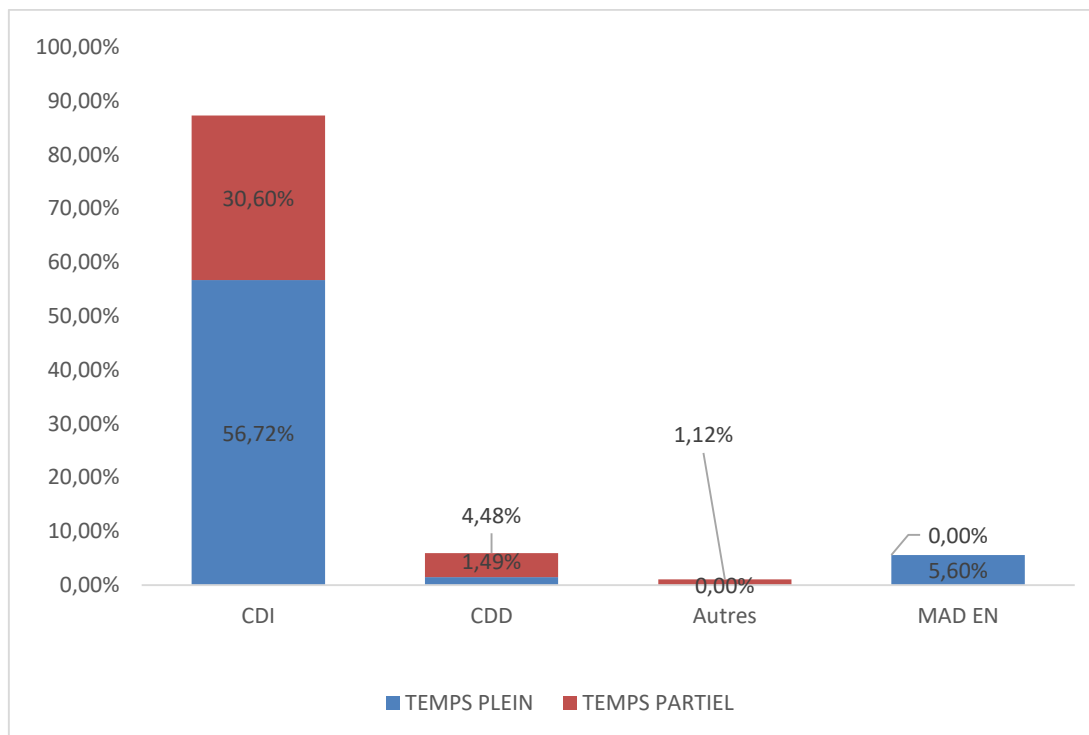
L'effectif total de l'association au 31 décembre 2019 est de 268 personnes salariées.

CDI	234	87.31 %
Cumul emploi retraite	3	1.12 %
CDD	16	5.97 %
Mis à disposition	15	5.60 %



Répartition en fonction de la nature du contrat de travail temps plein / temps partiel :

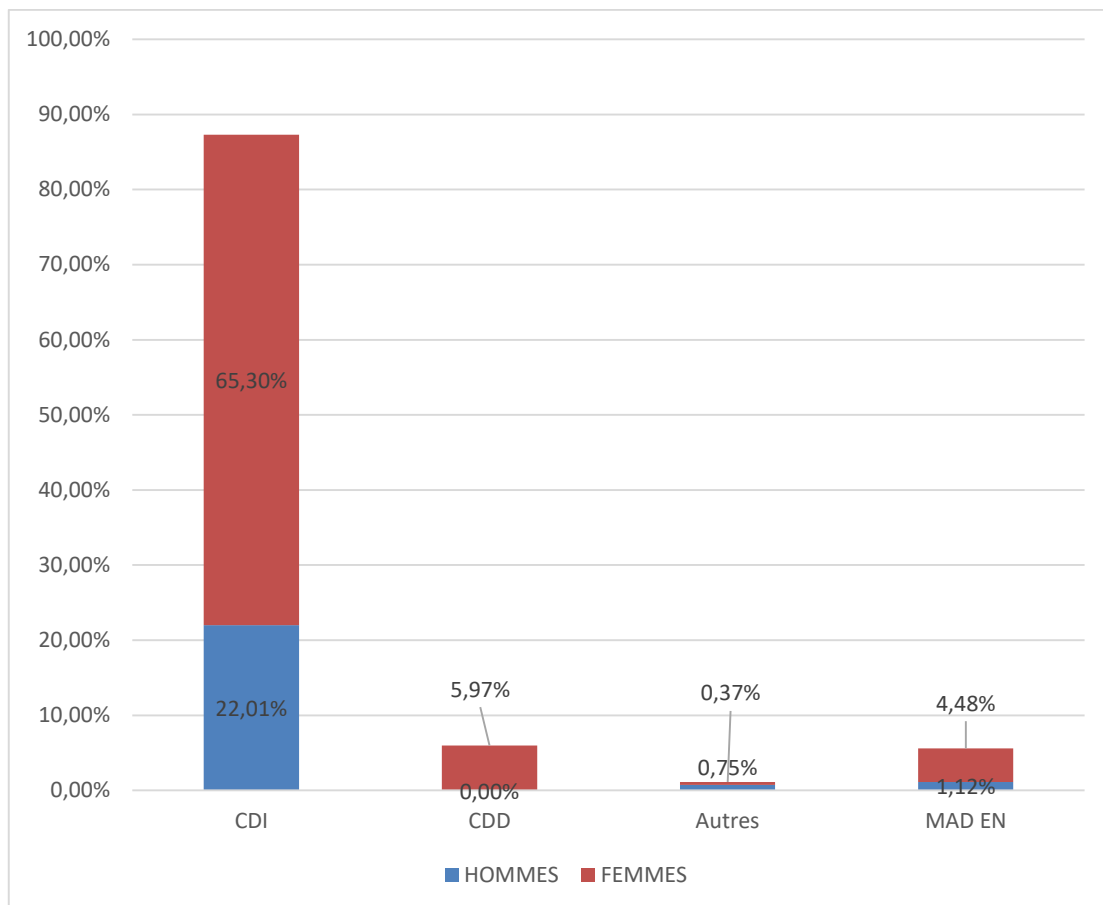
CDI - TEMPS PLEIN	152	56,72%
CDI - TEMPS PARTIEL	82	30,60%
CDD - TEMPS PLEIN	4	1,49%
CDD - TEMPS PARTIEL	12	4,48%
Autres- TEMPS PLEIN	0	0,00%
Autres - TEMPS PARTIEL	3	1,12%
MAD EN - TEMPS PLEIN	15	5,60%
MAD EN - TEMPS PARTIEL		0,00%
	268	100,00%



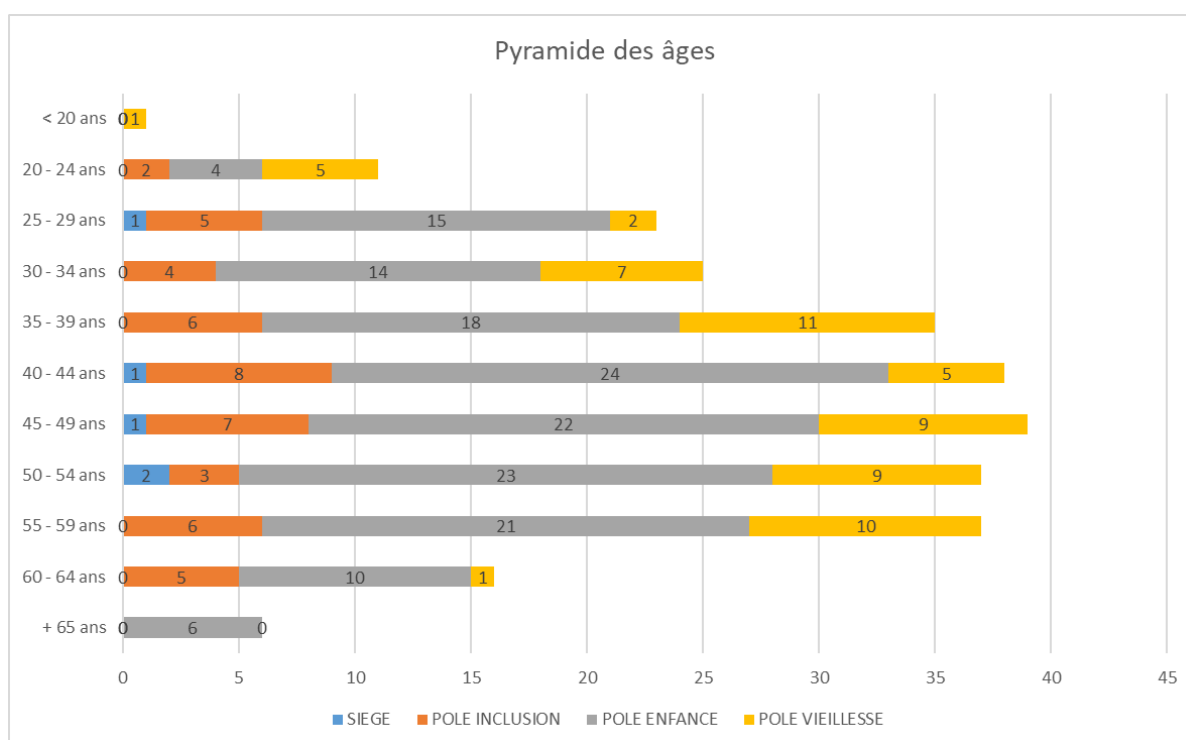
Répartition des 268 contrats hommes-femmes, CDI / CDD, Temps plein/temps partiel :

		TEMPS PLEIN	%	TEMPS PARTIEL	%	TOTAL	%
HOMMES	CDI	55	20,52%	4	1,49%	59	22,01%
	CDD	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	Autres	0	0,00%	2	0,75%	2	0,75%
	MAD EN	3	1,12%	0	0,00%	3	1,12%
FEMMES	CDI	97	36,19%	78	29,10%	175	65,30%
	CDD	4	1,49%	12	4,48%	16	5,97%
	Autres	0	0,00%	1	0,37%	1	0,37%
	MAD EN	12	4,48%	0	0,00%	12	4,48%
		171	63,81%	97	36,19%	268	100,00%

	HOMMES			FEMMES		TOTAL	
CDI	59	22,01%	✓	175	65,30%	234	87,31%
CDD	0	0,00%	✓	16	5,97%	16	5,97%
Autres	2	0,75%	✓	1	0,37%	3	1,12%
MAD EN	3	1,12%	✓	12	4,48%	15	5,60%
	64	23,88%		204	76,12%	268	100,00%



Pyramide des âges :



Le graphique suivant présente la pyramide des âges des salariés de l'association. Le pic se situe sur la tranche d'âge 45-49 ans, pour un effectif de 39 personnes. Nous remarquons que 16 personnes sont dans la tranche d'âge 60 – 64 ans et 6 personnes au-dessus de 65 ans, des départs en retraite potentiels. Grâce au graphique suivant, nous constatons que les départs en retraite concernent en quasi-totalité le pôle enfance et adolescence.

La moyenne d'âge : est de 44 ans.

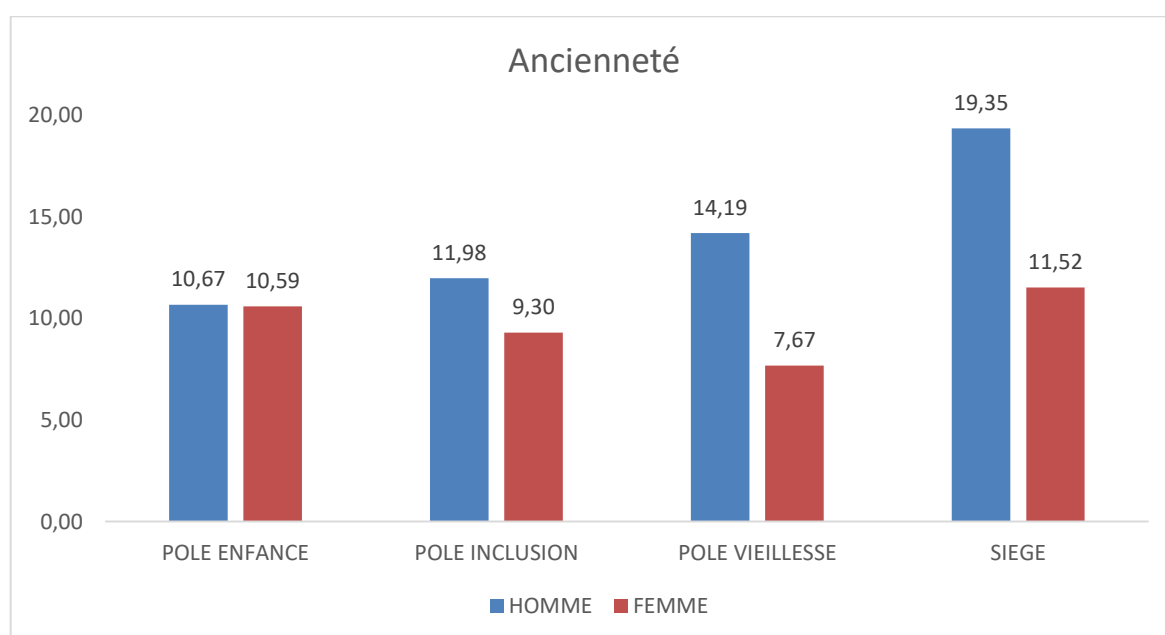
Ancienneté des salariés de l'ASSAGE :

Ce graphique présente l'ancienneté moyenne par établissement par genre. Le graphique suivant décline l'ancienneté des salariés en fonction des pôles de rattachement des personnels.

- Ancienneté pour les salariés du pôle enfance : 10.62 années
- Ancienneté pour les salariés du pôle vieillesse : 9.17 années
- Ancienneté pour les salariés du pôle inclusion : 9.88 années
- Ancienneté pour les salariés du siège social : 13.08 années

- **Ancienneté moyenne pour l'ASSAGE : 10.21 années**

Le salarié avec le plus d'ancienneté totalise 39,37 années de salariat auprès de l'ASSAGE.



Fait à Troyes, le 29 septembre 2020

La Trésorière,

La Présidente,

Mme GRANDPIERRE

Mm GROSSMANN

